

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 2 mars 2026

N° CM02032026-10
SG/LGa

L'an deux mille vingt-six, le deux du mois de mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Mme le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Mme Michelle DEVANNE, Maire.

Date de convocation : 24 février 2026

Nombre de Conseillers : 29

Nombre de votants : 29

Présents : Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, Mme L. AVOINE, M A. GUILLOTEAU, Mme MN FRADIN, M C. PELLETIER, Mme N. FIORI, M N. GODET, Mme P. DEBELLOIR-POUPIN, Mme MB. VINCENT, Mme L. BRISSEAU-JAUZELON, M. F. RABAUD, M. D. HERAUD, Mme E. LORIEAU NUÑEZ, Mme I. BROSSET, Mme E. BILLEAUD, Mme A. RABILLER, M J. LANDA, M. N. RIPAULT, Mme E. RABILIER, M P. BOUSSEAU, Mme L. VILLATEAU, M D. DOLÉ, M J. BALLAY, M. JM BEAUFFRETON, Mme M RANGEARD, M M. PRAUD, M K. SERIN formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

Mme M. LERAY

Procuration à

Mme A. RABILLER

Secrétaire : Mme Line VILLATEAU

OBJET : VOTE DES SUBVENTIONS 2026

VU l'article L 2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, disposant que l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget ;

CONSIDERANT que, chaque année, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur l'attribution de subventions à certaines associations de la Commune ;

CONSIDERANT les échanges qui ont eu lieu lors de la Commission Finances du 26 janvier 2026 ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants :

DECIDE d'attribuer les subventions figurant dans le tableau ci-après :

SUBVENTIONS	VOTE 2026	Commentaires
SPORTS	43 350,00 €	
Associations sportives adhérentes à l'OMS	33 500,00 €	
Cercle équestre de la Loge	1 000,00 €	
Pouzauges Vendée Handball	5 000,00 €	Maintien en National
Pouzauges Bocage Football Club Vendée	2 500,00 €	Organisation du Mondial de Minimes
Dans' Attitude	750,00 €	
Quintessence	200,00 €	
Pom N' Dance Pouzauges	400,00 €	
ECOLES ET ASSOCIATIONS A BUT EDUCATIF	3 790,00 €	
Ecole publique Jules Verne - classe découverte	35 € / élève Pouz.	Acter 1 fois dans la scolarité (Classes CE2 CM1 CM2) – 94 élèves
Bibliorêve (école Jules VERNE)	500,00 €	
COLLEGES	1 000,00 €	
Association sportive Collège Gaston Chaissac	500,00 €	
Association Sportive du Collège Saint Exupéry	500,00 €	
ASSOCIATIONS A BUT SOCIAL	2 700,00 €	
Ô Temps d'une pause	500,00 €	
Association ESMERALDA	300,00 €	
Les Amis de la Résidence des Collines	1 500,00 €	
Vie Libre	100,00 €	
ASSOCIATIONS A BUT CULTUREL	52 000,00 €	
Ecole de Musique Pouzauges	42 000,00 €	
Accueil des Aînés	800,00 €	
Ensemble Vocal la Caldarane	500,00 €	
Comité de jumelage Pouzauges Eye Meitingen	7 000,00 €	
Les Fous des Puy (échecs)	200,00 €	
L'Œuf au Riz	1 200,00 €	
Théâtre de la Folie	300,00 €	
ASSOCIATIONS DIVERSES	4 150,00 €	
Association écologique du Haut-Bocage Vendéen	150,00 €	
Association des Entreprises de Pouzauges	4 000,00 €	Sous réserve d'un projet défini
AUTRES PARTICIPATIONS (hors compte 6574)	40 000,00 €	
CCAS - Ville - 657362	40 000,00 €	

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.

Line VILLATEAU
Secrétaire de séance